



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 31/08/12

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Sept-12					oct	nov	Observations
	S 36	S 37	S 38	S 39	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	1 511 – 1 512 – 1 413 – 3MV25G
Prépa matière première	36	36	36	36	36	36	36	
CTD	6	6	6	6	6	6	6	
Préparation structures	12	12	12	12	12	12	12	
Malaxage & coulée	43	43	43	43	43	43	43	
Finition	20	20	20	20	20	20	20	
CND	7	7	7	7	7	7	7	
Laboratoires LBM	19	19	19	19	19	19	19	
Laboratoires LA	17	17	17	17	17	17	17	
C.E.P(ou SA)	58	58	58	58	58	59	59	
Total charge	225	225	225	225	225	226	226	
Détachés (hors P+SA)	1	1	1	1	1	1	1	
Indisponible	3	3	3	3	3	3	3	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit SME	214	214	214	214	214	214	214	
Besoin extérieur	15	15	15	15	15	16	16	
Effectif inscrit	229	229	229	229	229	230	230	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi :

Activité en baisse au perchlo et chargée au malaxage-coulée.

CEP : il y a 8 intérimaires avec une activité chargée en pastillé, les VSD commenceront le 7 septembre jusqu'au 15 octobre.

Une présentation sera faite en septembre au CHSCT sur l'implantation d'une 3^{ème} pastilleuse.

Au sujet du poste de pointe qui sera à pourvoir, SUD a demandé qu'il soit pourvu en interne.

Intérimaires : les élus SUD sont étonnés qu'aucuns des intérimaires déjà formés n'aient été repris.

Il y a 34 intérimaires sur le site :

3 AM à ST, direction industrielle ; 1 ingénieur, DMP ; 8 ouvriers et 2 cadres, DPS/CSE ; 1 AM, DRT ; 2 AM et 1 cadre, Achats ; 1 AM et 1 cadre, RH ; 1 AM, Service médical ; 1 infirmier, SE ; 1 AM, STC ; 1 ouvrier, LEC ; 3 ouvriers, logistique ; 1 ouvrier, finition ; 1 ouvrier, perchlorate ; 3 ouvriers et 1 ouvrier à St Hélène.

Application de l'accord transitoire :

Le sujet le plus brûlant concernait les conditions d'assurance des véhicules personnels en cas de déplacement d'un site à l'autre.

Le directeur a dit qu'il est normal que les salariés soient intégralement couverts et que des juristes travaillent sur le sujet.

Malgré la note, dans l'attente d'une garantie plus précise, nous recommandons au personnel de ne pas prendre leur véhicule.

Dans tous les cas, la direction ayant annoncé la mise en place d'une navette à partir de lundi 03 septembre, nous recommandons de l'utiliser.

Plan de formation 2012 au 31/07/12 :

Le plan a été réalisé à 74.28 % en heures soit 80.16% pour les cadres, 65.14% pour les AM, 49.34% pour les employés et 79.87% pour les ouvriers.

En effectif, le plan a été réalisé à 88.61% soit 87.10% pour les cadres, 77.22% pour les AM, 66.67% pour les employés et 105.69% pour les ouvriers.

Les heures engagées au 31 juillet 2012 sont de 2726 heures.

Le total des heures réalisées plus celles engagées sont de 11162 heures soit 98% de plan,

Le plan de formation devrait se réaliser à 100%.

Les heures DIF prises sont de 3000 heures soit 36% des heures réalisées.

Les heures de formation non-déductibles réalisées sont de 3500 heures soit 71 % des heures prévues

Il y a 31 contrats d'apprentissage et de professionnalisation, soit 8 de plus qu'en 2011

20 Contrats sont en cours de recrutement pour la rentrée 2012

16 Contrats d'apprentissage :

2 BTS Maintenance industrielle
1 Ingénieur production maintenance
1 Ingénieur en organisation industrielle

1 Bac pro Maintenance des équipements industriels

1 BTS Hygiène propreté environnement

1 Bac pro chaudronnerie

2 BTS électrotechnique

1 Ingénieur métaux

1 DHU HSE

1 BTS maintenance industrielle

1 Ingénieur généraliste

1 Ingénieur production

1 BTS CPI à confirmer

1 Ingénieur génie mécanique

15 Contrats de professionnalisation :

1 bac pro électrotechnique

1 BTS MUC

1 BTS Fluides énergie environnement

1 Licence pro production et gestion

1 Licence pro gestion de projets

1 Licence pro paye et social

1 Licence pro système automatisé

1 Licence pro ingénierie des procédés

1 Licence pro qualité

1 Master QSE

1 Master achat

1 Master communication marketing

1 Master management de projet

1 Licence métrologie

1 Gestionnaire maintenance et support informatique

Formation orientation 2013 :

A SME les heures de DIF ont toujours été utilisées pendant les heures de travail, le DIF est un droit individuel et il est de l'intérêt de l'employeur de former les salariés dans ce cadre.

Au Haillan les heures de DIF sont utilisées en dehors du temps de travail, pour SUD, c'est inadmissible.

Dans ces conditions, nous conseillons aux salariés de ne pas accepter de prendre leur droit au DIF pour des formations en dehors du temps de travail.

En 2013, si les pratiques SME concernant le DIF ne sont pas retenues, les élus SUD ne voteront pas le plan de formation.